

VISITE EN CHINE D'UNE DÉLÉGATION DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Pour la Commission des droits de l'Homme, Me Jean-Jacques Martin



Du 8 au 15 novembre 2014, une délégation de la Commission des droits de l'Homme s'est rendue à Pékin dans le cadre d'une semaine de rencontres avec des confrères chinois de divers horizons afin de discuter de différents thèmes relatifs aux droits de l'homme.

Cette délégation était formée de Maîtres Leila Boussemacer, Saskia Ditisheim, Fanny Margairaz, Jean-Jacques Martin et Héloïse Rordorf. Elle était accompagnée de Monsieur Sébastien Gillioz, ancien conseiller des droits de l'Homme à l'ambassade de Suisse à Pékin, qui a préparé et coordonné ce voyage.

La délégation a été reçue de manière très chaleureuse par un certain nombre de confrères chinois, en particulier des confrères actifs dans le domaine de la défense pénale. Les représentants de la

Commission des droits de l'Homme ont pu échanger sur la réforme des codes de procédure suisse et chinois, le droit chinois ayant introduit, depuis peu, le droit pour un inculpé de voir un avocat dès le début de l'enquête.

La délégation a également été reçue par des hauts fonctionnaires du Ministère de la justice, par des membres du Comité des relations internationales de la *All China Lawyers Association*, ainsi que par les membres du comité de la *Beijing Lawyers Association*. La possibilité de développer des échanges entre avocats genevois et avocats chinois portant sur toutes sortes de sujets (évolution du droit commercial, du droit civil, de la procédure pénale, y compris les problématiques liées à la défense des droits de l'homme) a été discutée et les contacts à cet effet se poursuivront.

L'ambassade de Suisse à Pékin, en particulier Madame la Ministre Salomé Meyer, ont réservé un accueil chaleureux aux représentants de la Commission qui ont pu partager, avec Madame Meyer ainsi que d'autres collaborateurs de la Mission, les réflexions qu'ont suscité les nombreuses visites réalisées lors de ce voyage.

Le 4^e plenum du 18^e Comité central du parti communiste chinois, qui s'est tenu du 20 au 23 octobre 2014 à Pékin, a mis en route un programme dont le but est de construire le pays sur la base du «*socialism rule of law with chinese characteristics*». Les représentants officiels rencontrés prennent très au sérieux cette avancée du droit et sont intéressés à des échanges de connaissances.

C'est dans ce contexte qu'une collaboration entre notre Ordre et nos confrères chinois pourrait être bénéfique, tant ces derniers ont besoin d'un important soutien pour que les réformes en cours se concrétisent de manière effective par une avancée des droits humains. La Commission des droits de l'Homme entend poursuivre les réflexions faites lors de ce voyage et les concrétiser, d'entente avec le Conseil de l'Ordre, dans un certain nombre de programmes de collaboration avec les avocats chinois.

